

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Un jeune de 13 ans mis en examen pour tentative de meurtre sur un camarade dans un collège près de Rouen

Simon Maunoury

~4 minutes

Publié le jeudi 12 février 2026 à 18:34

La scène s'est déroulée lundi 9 février 2026, dans le collège de Grand Bourgtheroulde (Eure). Un adolescent de 13 ans s'est jeté sur l'un de ses camarades avec un couteau lors d'une altercation. Il a été mis en examen pour tentative de meurtre sur mineur.

L'altercation s'est produite lundi 9 février 2026 au sein du collège de Grand Bourgtheroulde (Eure). Un jeune garçon de 13 ans **a mordu puis attaqué avec un couteau à bout rond l'un de ses camarades**. Il a été mis en examen pour tentative de meurtre sur mineur de 15 ans selon [des informations de nos confrères de Paris-Normandie](#) confirmées à ICI Normandie.

"Je vais te tuer !"

La victime, âgée de 13 ans également, a été mordue dans un premier temps. Puis l'agresseur a échappé à la vigilance des surveillants pour se rendre à la cantine du collège pour prendre un couteau à bout rond. Il s'est ensuite précipité avec le couteau à la main sur l'autre garçon en criant « **Je vais te tuer !** ». Le jeune homme se trouvait alors dans le bureau du conseiller principal d'éducation (CPE). Il a finalement été désarmé et maîtrisé, avant que les gendarmes n'arrivent sur place.

Les deux adolescents ont été transportés au centre hospitalier d'Elbeuf pour des examens. Selon le parquet d'Evreux, *"le mineur victime présente des traces de griffure au cou, sans qu'on puisse dire de façon certaine si ces traces ont été provoquées par le couteau (qui est un couteau à bout rond) ou par les ongles de son agresseur"*. Le mis en cause, souffre de troubles autistiques selon l'expert psychiatre qui l'a examiné.

L'agresseur mis en examen et placé sous contrôle judiciaire

Au lendemain de l'altercation, mardi 10 février, l'agresseur a été placé en garde à vue et déféré au tribunal jeudi 12 février. Il a été **mis en examen pour tentative de meurtre sur mineur** par le juge d'instruction, et placé sous contrôle judiciaire.